Les cinq années que nous venons de traverser n'ont pas d'équivalent en matière de coups portés à l'assurance maladie et à
la M
utualité
, notamment par des
campag
nes
de dénigrement systématiques
à
la veille
de chaque loi de Finances
.

Les **transferts de charges** de l'**assurance maladie** sur les **mutuelles**, les franc hises, les restes à charge
alourdis, année après année,
sont
devenus
insupportables pour les assurés sociaux.

Il est un fait que la fiscalisation accrue des mutuelles aura marqué le quinquennat de la présidence sortante :
doublement de la taxe CMU
en 2009,
mise
en place de la TSCA
(2011
)
, assujetti
ssement à l'impôt des sociétés
et aux impôts locaux
(2012)
.
Cette taxation
se doublant d'un autre fait marqu
ant
: le déni de
concertation,
méthode
sanctionné
e
par le résultat du 6 mai dernier.

Comme si cela ne suffisait pas, ces trois derniers mois ont vu sortir en catimini différents
décrets portant ouvertement a

tteinte au mode de gestion et à la
représentativité des entreprises mutual
istes. Ainsi les mutuelles se voient-elles
obligé
e
s de prendre en charge
les dépassements d'honoraires.

Le décret pris le 27 avril (publié au JO le 29), relatif à la composition du Conseil S upéri
eur de la Mutualité
est emblématique
de la méthode
signant
cette
série noire
:
la désignation par arrêté ministériel et l'élargissement de la composition du Conseil aux organisations syndicales
se substituent au
mode
électif
de ses
membres
,
pourtant
rouage
essentiel

du contrôle démocratique.

ADPM FEDERATION dénonce un coup de force et demande le retrait pur et simple de ce texte qui veut
porter un coup fatal aux P
etites et
M
oyennes Mutuelles
et
à leur volonté d'indépendance.

Les Petites et Moyennes Mutuelles s'émeuvent des positions prises par la FNMF tout au long de ces 5 années
:
accord bilatéral
de 2009 pour
le doublement de la CMU,

soutien
à la prise en compte des dépassements d'honoraires par les mutuelles,
silence
sur
les manquements
à l'éthiq
ue mutua
liste, et
sur les
atteintes
portées
a
u Code de la Mutualité
,
comme cela a été observé dans le dossier
Landes Mutualité
,
ce
qui n'augure pas du meilleur pour
la Mutualité
et ses valeurs
.

ADPM FEDERATION appelle l'ensemble des Petites et Moyennes Mutuelles à un sursaut
, et
prend acte de la volonté d'
écoute sociale

affichée par le
Président de la R
ép
ublique
élu
,
qu'elle sollicitera
dans les prochains jours.